

Protocole de discussion

entre le

Ministre de l'Education nationale

le

SIEN-UNSA Education

Les IEN sont appelés à jouer un rôle central dans l'adaptation du système éducatif et la mise en œuvre des réformes: modification de l'organisation de la semaine scolaire et des programmes dans le premier degré, réforme du baccalauréat professionnel et perspectives concernant l'orientation dans le second degré.

Aussi est-il apparu nécessaire, dans ce contexte, de réfléchir aux missions, au positionnement et aux modes de reconnaissance des IEN en fonction de l'évolution du métier qu'impose le rythme des différentes réformes et aux configurations propres à chaque secteur de leurs interventions.

A partir de ces constats et de ces objectifs, le SIEN-UNSA et le ministre de l'Education nationale décident d'engager des discussions sur les missions des IEN et l'attractivité de leurs fonctions. Afin de permettre des avancées concrètes la réflexion sera structurée autour des problématiques et des calendriers propres à chaque secteur.

I. Groupe de travail premier degré :

D'importantes réformes interviennent dans les contenus comme dans l'organisation du temps scolaire à la rentrée, avec en perspective le double objectif de réduire par trois l'échec scolaire lourd et de diminuer le redoublement. Aussi le travail commun sera-t-il engagé prioritairement sur ce secteur.

Les inspecteurs jouent un rôle clé dans l'animation et le pilotage de ce dispositif. Il leur revient de mobiliser les enseignants par un projet de circonscription aux objectifs lisibles, fondé sur l'analyse des résultats des élèves et mettant en œuvre le principe de la liberté pédagogique. Faire de l'inspection individuelle le temps privilégié de vérification des acquis des élèves et de l'efficacité des outils et des méthodes constitue une nouvelle orientation pour le métier d'IEN.

Cette perspective conduit à aborder les points suivants :

1. Missions des IEN :

- Objectifs et modalités de l'évaluation des personnels: nature, modes et rythmes de l'inspection individuelle
- Rôle et positionnement des IEN dans le pilotage et l'évaluation des unités éducatives : écoles, circonscriptions...
- Inscription dans le territoire : Configuration des circonscriptions.

2. Attractivité de la fonction :

L'IEN fait partie de l'encadrement supérieur et son recrutement comme ses conditions d'exercice doivent faire l'objet d'une attention soutenue afin de valoriser l'attractivité du corps. Dans cette perspective les points suivants seront discutés :

- Entrée dans la carrière :
 - Diversification des modes et des viviers de recrutement.
 - Renouvellement de la formation initiale.
- Conditions d'exercice:
 - Déroulement de carrière : amélioration de la fluidité des parcours professionnels et formation continue
 - Régime indemnitaire : évolution en cohérence avec celle des missions
 - Facilitation des modalités matérielles d'exercice.

3. Le calendrier de ces discussions s'établit de la façon suivante :

- juin/juillet : discussions et élaboration d'un document de synthèse.
- Septembre : finalisation et début de mise en œuvre.

II. IEN exerçant dans le second degré :

Le second degré est également concerné par des réformes qui interrogent le rôle et le positionnement des IEN dans l'exercice de leur métier et les modes de reconnaissance. Deux démarches distinctes seront conduites en ce qui concerne l'enseignement professionnel et l'orientation.

1- Missions des IEN ET-EG

La rénovation de la voie professionnelle ainsi que les parcours diversifiés au collège (classe de troisième à découverte professionnelle, parcours de découverte des métiers) amènent les inspecteurs de l'éducation nationale exerçant dans le second degré à une évolution de leurs missions et de leur champ d'intervention.

Ainsi, une réflexion spécifique aux missions des IEN ET-EG est-elle nécessaire au moment où la voie professionnelle est rénovée.

Un groupe de travail sera constitué. Il abordera les points suivants :

- Champs de l'intervention des IEN ET-EG compte tenu de l'évolution du système éducatif.
- Objectifs et modalités de l'évaluation des professeurs de l'enseignement professionnel.
- Accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle :
 - o Participation au pilotage académique
 - o Accompagnement des équipes éducatives et suivi des projets d'établissement
- Modalités matérielles d'exercice

2. Missions des IEN IO dans le cadre de la réflexion globale sur l'orientation qui débute

Les missions des IEN IO doivent être clairement réfléchies, en lien avec la construction du nouveau service public de l'orientation. Les champs d'intervention des IEN IO, ainsi que la question de la hiérarchie de leurs différentes missions, seront discutés autour notamment des thématiques suivantes :

- Missions d'évaluation et de pilotage des dispositifs d'information et d'orientation
- Evaluation et participation au pilotage des dispositifs relatifs au décrochage scolaire